

BULOT T., 2004, « Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques », dans *Le città plurilingui. Lingue e cultura a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas*, Forum Editrice Universitaria Udinese srl, Udine, 111-125.

## LES FRONTIERES ET LES TERRITOIRES INTRA-URBAINS : EVALUATION DES PRATIQUES ET DISCOURS EPILINGUISTIQUE

Thierry Bulot

*« Je pense que la rive gauche est beaucoup plus fréquentée par les étrangers en général // ça c'est bien connu / »<sup>1</sup>*

### 1 INTRODUCTION

La sociolinguistique urbaine<sup>2</sup> pose la nécessité de problématiser l'urbanité (dans la mesure où il peut être insuffisant de considérer la ville comme un simple lieu de recueil de données) pour approcher plus systématiquement la diversité linguistique et langagière propre à toute communauté urbaine. L'idée fondamentale est de ne plus faire l'économie de comprendre et d'appréhender la culture urbaine (Castells, 1981) pour envisager la spécificité des comportements langagiers (Erfurt, 1999 :14).

Matériellement, les approches concernant le terrain urbain s'accordent pour penser la ville comme un espace fractionné ou pour le moins composite ; dans cette expression réside en effet toute la difficulté et la dynamique du terrain, puisqu'il s'agit à la fois de concevoir l'unité (ce que signifie le terme « espace ») et la diversité (ce que rappelle le terme « fractionné ») ; il s'agit en outre de percevoir la tension qui unit et fonde le dit espace. La même réflexion s'applique à la communauté urbaine, dont il ne suffit pas de la décrire comme la seule somme des locuteurs localisés sur une aire donnée (autrement dit une communauté sociolinguistique

(fin page111)

---

<sup>1</sup> Propos tenus par une personne d'origine algérienne vivant sur la rive gauche de Rouen.

<sup>2</sup> Une sociolinguistique urbaine a pour tâches d'étudier, et cela de manière non hiérarchisée et non exclusive, la mise en mots de la covariance entre la structure spatiale signifiante et la stratification sociolinguistique, le contexte social des discours (notamment épilinguistiques) de la ville posée comme une matrice discursive et le façonnement réciproque des structures socio-spatiales sur les comportements linguistiques et langagiers des sujets et des discours (leurs discours) sur l'espace social et la mobilité vécue ou perçue.

territorialisée), mais dont on ne peut davantage concevoir l'unité linguistique sans prétendre approcher les représentations sur l'espace et la/les langue(s), sans considérer que l'organisation socio-spatiale est en corrélation nécessaire avec la mise en mots de la stratification sociolinguistique. C'est en tout cas ce que tente de faire valoir une sociolinguistique urbaine sur le constat de recherches menées sur le terrain (Bulot, 1999, 2001a) : une ville est composée de territoires singularisés en discours par l'attribution réelle ou représentée de langues ou de variétés de langue à des espaces identitaires, identificatoires ; ces territoires étant de faits démarqués sur la base d'une confusion entre distance linguistique intra-système (pour les cas qui concernent les enquêtes de référence) et distance sociale intra-urbaine.

L'objet de cette communication est précisément d'interroger le point de contact entre les différents territoires relatifs à une seule ville, considérés et construits en discours, en d'autres termes d'évaluer la pertinence du concept de frontière, voire de limite, pour rendre compte des différentes logiques discursives de discrimination (Bulot, 2001a) tant positive que négative. Toutes ces propositions sont bien entendu soumises à discussion.

## **2 QUELQUES RAPPELS**

### **2.1 *Les champs connexes.***

Aborder ainsi le terrain urbain semble peut concevable sans le recours récurrent à d'autres champs disciplinaires (Bulot, 2002a) ou disciplines en plus de la sociolinguistique générale. Ainsi va-t-on puiser : a) dans la sociologie urbaine, notamment pour définir l'urbanisation et la culture urbaine) ; b) dans la théorie des attitudes pour envisager la dimension attitudinale comme méthode de recueil ; c) dans l'analyse du discours pour aller au-delà des faits de surface et appréhender le non-dit comme un des éléments structurant des stéréotypes sur l'urbanité ; d) dans la socio-sémiotique pour définir l'épaisseur identitaire et surtout la dynamique produisant les espaces et territoires ; e) dans la géographie sociale pour définir le territoire dans son rapport aux espaces perçus et/ou vécus ; f) dans le dialogisme pour à la fois cadrer théoriquement l'interdiscursivité et à la fois pour disposer d'outils d'analyse des données ; g) dans la toponymie urbaine dans la mesure où les dénomination et désignation des entités urbaines questionnent d'évidence la mise en mots de l'espace ; et enfin car cette liste n'est exhaustive que dans l'état actuel de nos réflexions h) dans les Sciences de l'information pour la conception de la ville comme territoire d'appartenance politique et de gestion des flux d'information (Lamizet, 2000).

(Fin page 112)

## 2.2 *Cadrage général*

La réflexion théorique prend appui sur des enquêtes de terrain effectuées à Rouen et dans son agglomération de 1995 à 2002<sup>3</sup>. L'une et l'autre des entités urbaines sont singularisées par un taux remarquable de ségrégation socio-spatiale<sup>4</sup> et une identité fondée entre autres sur un discours ambigu quant au parler urbain (à la fois identitaire et discriminé négativement). L'approche située des pratiques langagières (Bautier, 1995) à Rouen a de fait rendu possible diverses conceptualisations<sup>5</sup> et acceptions spécifiques d'une sociolinguistique problématisant le terrain urbain (Bulot, 2001b) ; nos réflexions les plus récentes (Bulot, 2001c, 2002a et b) ont également permis de rendre compte de la dynamique socio-discursive relative à la production des territoires urbains.

À la base, la territorialisation se conçoit comme le processus engageant un procès d'une part d'appropriation et de discrimination de l'espace par des attributs corrélés aux parlures, et d'autre part de mise en mots de la complexité locative (i.e rapportée aux lieux de ville<sup>6</sup>) des espaces de ville. La territorialisation se décompose alors en trois temps (voir Figure 1) liés et systématiques (mais qui ne sont pas nécessairement impartis à des repères identiques) que sont la circonscription (la mise en place des limites), la définition (la mise en mots des attributs définitoires) et la production (la mise en place des frontières). (fin page 113)

---

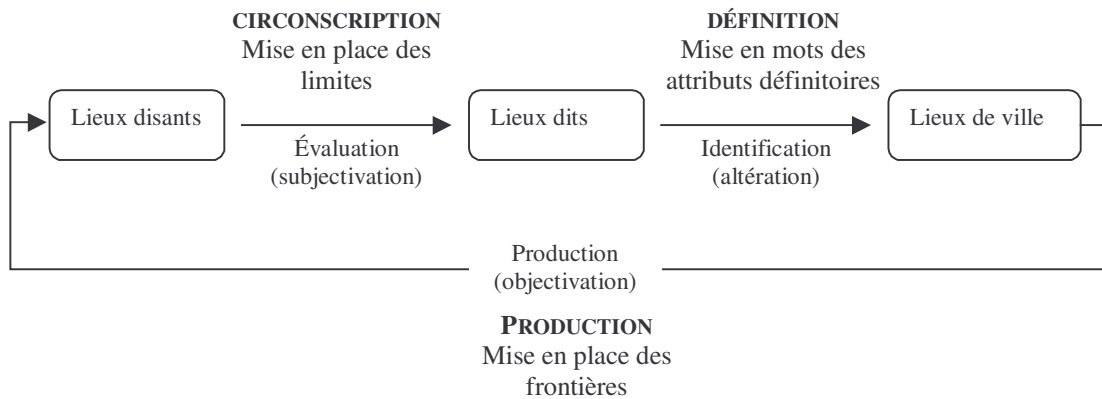
<sup>3</sup> Trois temps sont à distinguer : le premier (1994/1998) visait à décrire les fractures urbaines à Rouen et dans quatre autres villes européennes : Berlin, Venise, Athènes et Mons ; le second (1996/1999) avait pour but, en appui sur les résultats –théoriques, méthodologiques...- du premier temps, de valider la prime conceptualisation de la territorialisation sociolinguistique et a porté sur l'émergence discursive des catégories de l'espace urbain à Rouen, et le troisième (1998/2002) confronte les données recueillies précédemment avec celles issues d'un échantillonnage de population étendu aux populations migrantes et/ou qui se perçoivent comme originaires d'une migration récente. C'est sur ce dernier moment que notre présent texte s'appuie quant au corpus.

<sup>4</sup> La rive droite est dite bourgeoise et est perçue comme un lieu valorisant, et la rive gauche est dite populaire et est vue comme dévalorisante. Il est question ici de dénomination tout autant que de localisation : un quartier peut ainsi être dit de la « rive gauche » parce qu'il est déconsidérant pour ces habitants tout en étant localisé sur la rive droite de La Seine.

<sup>5</sup> Brièvement, il s'agit, avec en perspective constante la prise en compte du socio-langagier corrélé à la culture urbaine, de l'identité urbaine, de l'urbanisation sociolinguistique, de la territorialisation (discutée en partie ici), de la spatialité, des lieux de ville, de la mobilité linguistique... mais encore de la centralité linguistique, de l'identification (ainsi particularisée de l'évaluation).

<sup>6</sup> Les lieux de ville sont soit des choronymes, des toponymes voire des odonymes, et expriment la dialectique entre les pratiques sociales des lieux et la mise en mots des identités (engagée dans la territorialisation linguistique corrélée aux pratiques langagières. Ils peuvent être organisés en combinaison avec les facteurs dénommés de l'identification : le groupe social (le socionyme), le groupe culturo-ethnique (l'ethnonyme), la langue du groupe social ou de la communauté (le glossonyme) et enfin les pratiques linguistiques individuelles (l'idionyme) (Bulot, 2002a).

Figure 1



Une telle approche ambitieuse ainsi de comprendre comment est gérée la tension inhérente à tout espace de ville entre la nécessité d'appartenir à une communauté unifiante et l'exigence de pouvoir se différencier ; à partir de repères apparemment objectifs car relatifs au bâti citadin (les lieux disants), les différents acteurs la ville objectivent les attributions socio-langagières en les transposant sur l'urbain (les lieux dits), pour au final produire un discours significatif des tensions urbaines et constitutif de l'espace ainsi urbanisé (les lieux de ville).

### 2.3 Les résultats descriptifs obtenus

Qu'il s'agisse des données issues des moments qualitatifs (entretiens semi-directifs) ou quantitatifs (questionnaires avec tantôt des échelles d'évaluation et tantôt des questions ouvertes), la ville de Rouen paraît effectivement comme un espace fractionné où se jouent les tensions sociales sur fond d'identification (Bauvois et Bulot, 1998) géographique. Ainsi, lorsque l'on compare les attitudes langagières des locuteurs du centre ville de Rouen, on s'aperçoit qu'ils organisent différemment l'espace, sachant que le centre ville est réputé pour posséder la forme de référence (Bulot, 2001b) : les locuteurs de la rive droite s'attribuent ainsi la forme normée de français et repoussent sur l'autre rive la totalité des autres formes qui leur ont été soumises<sup>7</sup> y compris les formes perçues comme issues des contacts de

(fin page 114)

<sup>7</sup> Les locuteurs-témoins ont eu à évaluer sept bandes sonores reprenant la diversité des pratiques linguistiques rouennaises sur un continuum allant du français régional normé (perçu localement comme du standard) aux formes de français régional marqué par les immigrations perçues (i.e. maghrébine et africaine) en passant par les formes régionales dites populaires voire spécifiquement urbaines. La méthode de recueil procède d'un aménagement de ce qu'il est convenu d'appeler la technique du locuteur masqué (cf. Bauvois, 1997 : 202-203 pour une présentation critique).

langue entre le français local et les langues de l'immigration ; le parler dit rouennais est de fait mis en mots en conformité avec le stéréotype dominant : il est typiquement rouennais et urbain mais exclu des lieux valorisants. Tandis que les locuteurs de la rive gauche, s'ils assument pour leur rive les formes issues de l'immigration, repoussent cependant sur la rive droite la totalité des formes de rouennais : celles perçues comme normées ou non. Cette façon d'assumer le discours de la dominance (l'immigration marquerait exclusivement la rive gauche et les normes endogènes n'existeraient que sur la rive droite) voire de le rejeter est cependant largement nuancée par le traitement de la forme la plus normée : elle est rejetée par ces locuteurs de l'ensemble rouennais qui lui dénie de la sorte la légitimité que lui accordent les locuteurs de l'autre rive.

Il est frappant, mais en partie attendu, de constater que cette fracture<sup>8</sup> entre les deux rives (en partie géographique et davantage sociale que linguistique) se décline chez les autres groupes composant la société urbaine rouennaise. Nos travaux sur la définition de l'étranger (Bulot, 2001a) effectués conjointement auprès de personnes qui s'auto-déclaraient comme issues de l'immigration ou non ont mis à jour la pérennité discursive du phénomène : les migrants (par les formes évaluées précédemment) sont discursivement exclus des lieux valorisants, du centre-ville et rejetés dans des zones de « non-ville » ; mais lorsque les locuteurs qui se définissent par une filiation migrante ont à identifier et évaluer les pratiques socio-langagières des étrangers, ils distinguent et discriminent deux groupes : celui des « étrangers de la rive droite » et celui des « étrangers de la rive gauche ». Sans développer ici la façon dont le stigmatisme est partiellement renversé (à l'instar des locuteurs auto-déclarés comme natifs de la rive gauche) au profit de ces derniers, on perçoit là encore que deux territoires s'opposent et se complètent pour conformer la communauté urbaine rouennaise.

### 3 L'ENQUETE

#### 3.1 Principes, méthode et échantillon

Les données que nous allons présenter partiellement ici constituent le second volet<sup>9</sup> d'une recherche visant à confronter sur le cas rouennais les pratiques ségrégatives urbaines avec les dénominations des populations qui se disent étrangères. D'un point de vue méthodologique, elles reprennent un principe de base (le locu-

(fin page 115)

---

<sup>8</sup> Ce terme (nous parlons plus exactement de *fractures urbaines*) renvoie au constat d'une tension plus ou moins grande pour les locuteurs d'une communauté urbaine entre deux nécessités : appartenir à la dite communauté et se différencier des entités qui la composent.

<sup>9</sup> Voir Bulot 2001a pour une présentation détaillée de la recherche

-teur masqué) utilisé lors des enquêtes précédentes et sont constituées par les réponses évaluatives (de fait des discours épilinguistiques) fournies lors des 22 entretiens effectués selon un questionnaire validé au tout début des travaux sur Rouen<sup>10</sup>. De la même façon, une partie du matériel sonore du premier moment d'enquête a été repris, tant pour les énoncés<sup>11</sup> que pour les bandes à évaluer : la forme perçue comme spécifiquement rouennaise (FRV), et celles perçues comme marquées par l'immigration maghrébine (FIM) et africaine (FIA). Pour la passation même, deux bandes ont été ajoutées : celle impartie à une population d'origine extrême orientale (FIV) et celle concernant une population d'origine turque (FIT)<sup>12</sup>.

Au total, ce sont ainsi 5 bandes<sup>13</sup> qui ont été soumises aux locuteurs-juges migrants dont la moyenne d'âge est de 30 ans et qui sont également répartis entre les deux rives de l'agglomération. Tous sont en France depuis plus de 10 ans et à Rouen depuis plus de trois années. Pour moitié, ils sont d'Afrique noire (Afrique de l'Ouest) et pour l'autre du Maghreb<sup>14</sup>. Le traitement des données relève lui aussi d'une méthodologie déjà éprouvée : dans la mesure où il s'agit de faire produire des items qualifiants (soient 643 items sur l'ensemble des 22 entretiens dont 50 pour l'évaluation de l'accent et 120 pour la dénomination des lieux) aux locuteurs-juges, il a fallu procéder à une analyse des entretiens pour distinguer la part dialogale de la part dialogique de la production des dits items. Ils doivent être non négociés et introduits par l'enquêté pour être retenus. Ce sont ceux là mêmes qui vont donner lieu à une quantification tendancielle.

### 3.2 Les questions sur l'accent et les lieux

#### 3.2.1 La reconnaissance des accents ou « La personne qui parle a-t-elle un accent ? ».

La forme FRV donne lieu à l'élicitation de quatre items distincts et hiérarchisés : « urbain » (47%), « normand » (40%), « jeune » et « sans accent » (l'un et l'autre 7%) ; les trois premiers sont spécifiques à cette forme. Les migrants la reconnaissent comme étant non marquée par l'immigration mais avec déjà un traite-

(fin page 116)

---

<sup>10</sup> Voir l'encadré 3 (Bulot, 1999 : 52)

<sup>11</sup> Voir l'encadré 3 (Bulot, 1999 : 54)

<sup>12</sup> Bien qu'elle ait été nommée par les personnes migrantes dans l'enquête précédente celle-ci, la population d'origine portugaise n'est pas représentée dans la mesure où il a été impossible de trouver un témoin qui parle avec un accent perçu comme remarquable de sa communauté.

<sup>13</sup> Chacune des bandes est masculine et peut être attribuée à un jeune adulte.

<sup>14</sup> Nous avons conscience de la diversité sociolinguistique des communautés d'origine de ces populations. Et notamment des statuts différenciés du français. Cependant, dans la mesure où nous travaillons sur des attitudes langagières urbanisées (et donc situées), nous avons retenus ces deux populations sur le double principe a) de leur reconnaissance comme « étrangers » les plus présents dans les enquêtes précédentes et b) de leur présence suffisamment longue à Rouen pour avoir leur propre discours stéréotypés sur les variétés en présence.

-ment particulier relatif à leur appartenance locative. De la rive droite, cette forme est surtout (33%) normande (ce qui s'explique par le substrat dialectal mais est au demeurant le stigmatisme essentiel attribué au parler de Rouen par les locuteurs de la rive droite), quand, de la rive gauche, elle est surtout (40%) urbaine (et donc particulièrement rouennaise). L'item « jeune » est produit par les seuls habitants-migrants de la rive gauche.

La forme FIA est unanimement identifiée comme « africaine », seul item produit par les deux groupes de migrants.

La forme FIM donne lieu à trois items distincts et hiérarchisés : « sans accent », « maghrébin », et « étranger » ; en effet, sachant que les locuteurs-juges sont tous des migrants et pour partie maghrébins, il est frappant de constater que près de 73% d'entre eux la déclarent « sans accent » pour seulement 18% « maghrébin ». FIM est la seule forme perçue comme à ce point non marquée et semble se constituer en forme de référence de français au sein de la communauté étrangère eu égard aux autres bandes proposées.

La forme FIO donne lieu à deux items distincts et hiérarchisés : « asiatique » et « turc » avec une tendance très lourde pour le premier des deux (87,5% des réponses relèvent l'item « asiatique »).

La forme FIT ne donne lieu qu'à un seul item : « maghrébin » ; elle a été réalisée auprès d'un locuteur-témoin turc mais n'est pas reconnue comme telle par les locuteurs-juges qui y voient de fait la forme très marquée d'un parler issu de la migration maghrébine.

Deux remarques sont à faire : d'abord que l'identification des formes évaluées distingue trois ensembles, respectivement une forme dite non marquée (FIM) dont il est prévisible de supposer que les évaluations sociales seront plus positives que celles opérés par des non-migrants<sup>15</sup>, une forme « urbano-régionale » (FRV) non marquée par l'immigration et susceptible de constituer l'une des normes disponibles (par son urbanité) et enfin les formes FIO, FIT et FIA spécifiquement reconnues comme issues d'une migration. Ensuite que la territorialisation se joue apparemment pour la seule bande FRV : on trouve une distinction rive à rive et notamment la localisation sur la rive gauche de « l'accent de Rouen ». Reste à corréliser ces données avec les réponses locatives sur les items propres de l'espace rouennais tels qu'ils sont apparus.

### 3.2.2 *L'identification locative des accents ou « Où habite la personne qui parle ? ».*

Au total, 10 items qualifiants distincts relatifs aux lieux ont été produits : « centre ville », « rive droite », « rive gauche », « Rouen », « quartiers », « HLM », « cité », « Hauts de

(fin page 117)

---

<sup>15</sup> Dans les enquêtes précédentes, les formes de français marquées par l'immigration ont reçu les attributs sociaux les plus négatifs par rapports aux formes de français, davantage encore que la forme urbaine stigmatisée.

Rouen », « périphérie rouennaise », « banlieue rouennaise ». Ils sont ici envisagés en tant que choronyme ou toponyme (il n'y a pas d'odonyme) glossonymiques<sup>16</sup>.

« centre ville ». Globalement, le centre ville –toujours sur la rive droite dans ces discours- est caractérisé par la forme issue de l'immigration asiatique, au sens où elle y est presque exclusivement dédiée dans les entretiens (46,6%). De fait, le centre ville de Rouen diffère selon que la population africaine est de la rive gauche ou de la rive droite : pour les Africains de la rive droite la tendance générale est reprise mais pour ceux de la rive gauche, c'est la forme FIM qui domine. Les formes perçues sont hiérarchiquement les suivantes : FIO/ FIM/ FIA et FRV/ FIT. Y cohabitent une forme très marquée (FIO) relevant d'une spécialisation des aires urbaines (ces populations sont dites « commerçants et restaurateurs ») et une forme non marquée (FIM).

« Rive droite ». En tant que choronyme, la rive droite est dite majoritairement occupée par FIM (50%), forme associée à FIT pour les Africains de la rive droite et à FIO pour les Maghrébins de la rive gauche. Les formes perçues sont hiérarchiquement FIM/ FIO et FIT. On remarque l'absence en auto-désignation de la forme FIA et plus largement de la forme FRV (à l'instar des évaluations dominantes issues des enquêtes précédentes)

« rive gauche ». Suivant la même logique discursive que précédemment, la forme majoritairement attribuée à la rive gauche est FRV (33,33%) suivie par FIA et FIT (l'une et l'autre 25%). Les formes perçues sont hiérarchiquement FRV / FIA et FIT/ FIM et FIO ; autrement dit, plus une forme est perçue comme marquée plus elle est de ce lieu ; il convient de noter cependant le traitement particulier de FIO qui est systématiquement associée à la forme la moins marquée (FIM) dans la mesure où elle ne supporte pas les stigmates socio-discursifs associés aux autres formes.

« Rouen ». Le toponyme exprime la localisation sur la rive droite de la ville ; la forme majoritaire semble être FIM (42,8%) mais cette évaluation est presque exclusivement due aux locuteurs-juges maghrébins. Toutes les formes sont perçues dans l'espace rouennais à l'exclusion de FIT. On remarque qu'une forme peut être dite du centre ville de Rouen mais ne pas être de Rouen ; on touche là aux contradictions inhérentes aux attitudes langagières : l'absence de l'item « Rouen » pour FIT peut signifier l'absence de contacts entre populations identifiées sans pour autant signifier leur absence des espaces en question.

« Quartiers<sup>17</sup> », « cités », « Hauts de Rouen » sont systématiquement corrélés avec

(fin page 118)

---

<sup>16</sup> Voir note 6 ici même.

<sup>17</sup> La polysémie du terme (Branca-Rosoff, 2001) n'est pas ici discutée, notons cependant qu'il renvoie à aux acceptions suivantes : *quartiers / quartiers ghettos / quartier excentrés/ quartier hors de la ville / quartiers à forte communauté étrangère / un quartier fermé aux autres nationalités / un quartier de la banlieue.*



FIA (respectivement 42,8%, 50% et 66,6%) qui, absente, de la rive droite constitue ainsi un espace dédié à la migration africaine. Notons que FIM est attestée pour l'item « quartiers » mais est totalement absente des « cités » et des « Hauts de Rouen », ceci en décalage complet avec les stéréotypes dominants, à ceci près que c'est la forme marquée de substitution (FIT) qui va assumer les valeurs négatives. La forme urbaine typiquement rouennaise est perçue sur l'ensemble des trois lieux de ville. Sur le rapport entre les deux rives sociales, on constate que l'item « cités » est de la rive gauche et a tendance à se constituer ainsi en choronyme socionymique tandis que l'item « Hauts de Rouen », demeurant localisé sur la rive droite géographique, semble tendre vers la réalisation comme un toponyme socionymique ; « Quartiers » est posé sans indication de rive est ainsi instauré comme un choronyme plus ethnonymique que strictement glossonymique.

« Banlieue rouennaise », « Périphérie rouennaise ». Ces deux derniers items sont majoritairement attribués à la forme marquée dite « maghrébine », c'est-à-dire dans les enquêtes la forme la plus marquée, FIT (respectivement 66,6% et 50%). Plus en détail, on perçoit que le terme « banlieue » est moins stigmatisant que le terme « périphérie » dans la mesure où FIM peut relever du premier mais pas du second.

« HLM ». En tant que tel, l'item n'est pas strictement localisé sur l'une ou l'autre des deux rives. La forme dominante est FRV (42;8%) ce qui semble montrer que le choronyme est le terme neutralisant le marquage par l'immigration.

De ces résultats, on peut conclure que a) le centre ville garde son statut d'aire normative de référence au moins pour la partie des migrants la moins sécurisée quant à ses pratiques (les Africains) : plus on s'en éloigne moins les formes sont dites normées et valorisantes, b) la rive droite demeure le lieu de la norme pour l'ensemble des enquêtés c) en regard avec ce dernier constat, la rive gauche est le lieu de la stigmatisation des accents marqués que cela soit socialement ou ethniquement. Ces conclusions sont fortement identiques à celles faites auprès des populations non migrantes : elles corroborent la prégnance des structures socio-spatiales sur les discours épilinguistiques d'une part et, d'autre part valident en quelque sorte les stéréotypes dominants. Il demeure néanmoins que les pratiques évaluées ne sont pas strictement les mêmes, même si elles procèdent d'une méthodologie commune, et que cela pose, au-delà de la re/production d'un espace commun, sa différenciation par les différents locuteurs-acteurs du dit espace. Il est marquant que la forme dite maghrébine (FIM), discriminée négativement et ségréguée durant les premiers moments des enquêtes rouennaises (Bulot, 1999) trouve maintenant le discours de la norme, s'instaure comme forme non marquée, et prend à son compte les évaluations positives d'une forme urbaine de référence. Exclue de l'espace rouennais pour les non-migrants, elle en est la forme par excellence pour les migrants ; ce décalage entre les différentes évaluations des distances spatio-linguis-

(fin page 119)

-tiques impose de ré-interroger pour la sociolinguistique urbaine la notion même de territoire<sup>18</sup> sous le rapport de ses distinctions : ses limites et frontières mises en mots à l'aune des pratiques langagières.

#### 4 FRONTIERE, LIMITE ET TERRITOIRE

##### 4.1 *Prétention légitime et a-territorialisation linguistique*

Selon une formulation générale, la territorialisation est le processus permanent selon lequel les territoires sont produits ; il semble par ailleurs évident de considérer qu'une telle dynamique identitaire relève de facteurs aussi divers que ceux conduisant à la constitution des identités en présence. Comment expliquer pourtant le fait qu'un même espace (ici la rive droite de Rouen) puisse être revendiqué et différemment mis en mots par des groupes distincts ? Samuel Bordreuil (2001 : 141-146) souligne qu'une étendue spatiale ne peut devenir un territoire que « *au titre de zone d'appui d'une prétention légitime quant à ses usages*<sup>19</sup> » (Bordreuil, 2001 :145) ; on peut aisément rapporter ce propos aux aspects socio-langagiers de la dynamique territoriale. Pour que le processus circonscription/ définition/ production fasse et prenne sens, autrement dit pour concevoir l'émergence d'un espace territorialisé<sup>20</sup>, il convient de l'apposer à la légitimité qu'un locuteur s'accorde ou accorde à autrui de partager sa forme standard ou sa variété de référence.

En attribuant discursivement aux zones rouennaises valorisantes leur propres pratiques linguistiques (ou celles perçues comme telles sans qu'elles soient pour autant nécessairement attestées) alors dites non marquées (ce qu'elles sont loin d'être toujours pour d'autres locuteurs d'autres groupes), les locuteurs issus de l'immigration maghrébine s'approprient non seulement l'espace mais encore l'érigent en territoire ; il semble même que la territorialisation linguistique ne puissent strictement se rapporter qu'à cette seule tension urbaine, celle engageant une

(fin page 120)

---

<sup>18</sup> Que nous posons comme « intra urbain » parce que sa production questionne un espace identitaire réputé unique et unifiant : Rouen.

<sup>19</sup> L'auteur pense la cohésion sociale en rapport avec l'espace sur la base de deux « motifs langagiers » (Bordreuil, 2001 :145) : le territoire légitimé pour la part collective et le côtoiement pour la part individuelle (interactionnelle). Pour notre part, nous parlons de confinement linguistique (Bulot, 2003) : « *pour signifier les cas où la mise en mots des contacts de langues a pour objet de renforcer la minoration sociale tout en assurant à chacun des systèmes en contact - tant spatiaux que sociolinguistiques- une part identitaire, identificatoire et donc perçue comme une catégorisation somme toute positive ; cette part relative à l'identité est produite dans une **logique territoriale** relevant du discours et hésitant entre l'élargissement de l'espace communautaire à la totalité de la ville d'une part et son articulation aux pratiques ségrégatives d'autre part.* »

<sup>20</sup> Ce que nous introduisons en termes de (in)sécurité linguistique (Bulot, 1999 : 26-27) pour expliciter notre acception de l'identité linguistique corrélée au lieux.

identification duelle d'un même espace et non pas celle liée à des espaces ségréguées (par essence non conflictuelle). En effet, il est sans doute beaucoup plus pertinent de parler d'*a-territorialisation linguistique* pour nommer le processus visant le refus ou l'absence de besoin de s'approprier un espace donné en fonction des façons de parler attribuées perçues ou représentées : dans l'enquête du premier moment<sup>21</sup>, les locuteurs de Rouen rive gauche récusaient pour eux-mêmes les formes régionales normées ou non en les repoussant sur la rive droite et, ici, ce sont les migrants d'Afrique noire qui délaissent pour eux-mêmes l'espace spécifiquement rouennais.

#### 4.2 *Frontière et limite urbanisées*

Considérant les parlures, les langues et situations socio-langagières, la sociolinguistique générale pose, à l'instar d'autres domaines disciplinaires d'ailleurs, que la frontière est une production sociale (Bavoux, 2003 : 25, entre autres) et, cela, que l'on raisonne en termes de situation plurilingue au monolingue<sup>22</sup> ; mais, au-delà de la métaphore instaurant des frontières dites linguistiques<sup>23</sup>, la discipline ignore la dialectique qui active les rapports entre ce type de frontière et ce qu'il convient de nommer les frontières urbaines. En d'autres termes, ce qui pose problème est l'absence de distinction opératoire entre le discours sur les espaces où les repères objectivés semblent donner corps au terme et le discours sur la ou les langues où le terme frontière semble plus contestable quant aux repères discriminant. Ce qui pose tout autant problème rapporté au terrain urbain est l'absence de distinction entre la limite<sup>24</sup> et la frontière...

La sociologie urbaine permet de trouver les premiers éléments de conceptualisation par l'entrée identitaire du problème (i.e. le territoire est d'abord affaire d'identité fût-elle (socio)linguistique) avec notamment le concept de centration qui « ...*suppose une conscience d'enjeu commun qui aboutit à une manière commune de se définir (...). Il met en scène une manière de parler de soi-même, d'où dérive une emblématisation qui condense la caractère typique du lieu sur certains objets ou certaines manières de faire, voire sur l'habitat.* » (Rémy et Leclercq, 1998 : 270).

(fin page 121)

---

<sup>21</sup> Voir note 3, ici même.

<sup>22</sup> Ce qui fait sens est la distance socio-langagière mise en mots par les locuteurs dans des situations qui ne peuvent être que de contact, perçues ou effectivement vécues par chacun d'entre eux.

<sup>23</sup> Le terme ne figure pas dans la dernière somme des concepts de sociolinguistique (Moreau, 1997).

<sup>24</sup> Rappelons que la géographie sociale (Tizon, 1996) en montrant la diversité des appropriations d'espaces érigés en territoires, a souligné la difficulté d'en saisir des limites oscillant entre déterminations sociales et spécifications géographiques.

D'un point de vue discursif, on perçoit déjà qu'une centration sociolinguistique est le processus socio-langagier (dénomination, attitudes langagières, etc.) qui va condenser la caractéristique typique d'un lieu de ville par l'affirmation du rapport entre ce même lieu (ou espace) et une façon qui lui serait/est propre de parler. On est au-delà de l'identification et bien dans la territorialisation, c'est-à-dire dans les déterminations réciproques des lieux et des parures identitaires ; c'est encore la sociologie urbaine qui va fournir une prime distinction pertinente entre limite et frontière : « *La limite, plutôt que d'être vue comme une frontière, peut être perçue comme un espace intermédiaire*<sup>25</sup>. *Ce tiers espace est une intersection souple où se joue à la fois l'inclusion et l'exclusion. Elle peut se composer de différentes manières comme une lisière plus ou moins épaisse, composant les qualités de deux espaces, comme lieu privilégié qui permet simultanément les liens entre plusieurs centres, comme un lieu de transit ou de médiation.* » (Rémy et Leclercq, 1998 : 143).

Une telle distinction instaure une spécification des espaces quant à leur fonction sociale : une frontière est *a fortiori* fondée sur les mêmes éléments qu'une limite (et réciproquement) sans pour autant se superposer, s'exclure, se compléter hors de ces usages ; autrement dit, tant la frontière que la limite sont des produits et non des données. Sur la base des enquêtes faites et en cours en sociolinguistique urbaine sur le site rouennais, une différenciation opérante semble ainsi possible en combinant ces premières considérations avec les propositions de Jean Baudrillard (1972 : 61-62) quant à la distinction entre une logique du symbole (de l'échange symbolique) et une logique du signe (de la valeur).

La **frontière** procède d'une logique du symbole (frontière / espace) : elle produit et permet l'identification dans la mesure de la relation substitutive d'un espace symbolique à un autre. Elle instaure la distance intersubjective et intergroupe par delà de la nécessité sociale de l'échange instaurant la reconnaissance de l'activité symbolique. Passer la frontière engage la rencontre de l'Autre mais sans risque d'altérer l'identité première ; de ce fait, la frontière est d'abord pour soi et relève de l'**identiteur**, c'est-à-dire de celui qui émet les traits définitoires d'une identité sans pour autant se les attribuer pleinement, mesurer le possible décalage avec la réalité définie.

La **limite** procède d'une logique du signe (limite / territoire) : elle produit et per-  
(fin page 122)

---

<sup>25</sup> À ceci près a) que se retrouve là une problématique développée par Louis-Jean Calvet (1994 : 29) pour la sociolinguistique urbaine autour de la notion « *d'interstice* » mais sans pour autant que les deux termes y soit parfaitement distingués, et b) qu'il ne s'agit pas/plus de savoir ce qui se passe aux marges des espaces territorialisés mais de percevoir que le territoire « *n'est pas seulement un lieu-refuge à partir duquel les groupes sociaux construisent leur identité mais il est aussi pour eux une source d'altérité, l'occasion de construire ou de détruire un rapport à l'autre* » (Marié, 1994 : 36)

-met la différenciation dans la mesure de sa relation différentielle à d'autres signaux. L'espace est ainsi réifié<sup>26</sup>. Elle permet la mise en place une logique de discrimination (positive ou négative) sur la base d'une reconnaissance objective de faits qui semblent exclus de l'approche subjective (repères spatiaux entre autres qui semblent partager par toute la communauté). Passer la limite (ou la percevoir passée) engage la rencontre d'autrui avec le risque d'une aliénation identitaire bjective ou non. La limite est d'abord pour autrui et relève de l'**identitaire**, c'est-à-dire de celui qui reçoit les traits définitoires d'une identité sans pour autant les assumer pleinement, savoir qu'il doit et peut les assumer, connaître leur existence.

De ce fait, il appert (est-ce un paradoxe ou davantage le résultat d'une corrélation?) que la frontière n'engage pas la constitution d'un territoire (dont on connaît la dynamique identitaire) mais bien le fractionnement d'un espace communautaire par un **identiteur** ; c'est la limite objectivée (le signal au-delà duquel on sort de son espace communautaire) qui crée le territoire (l'espace territorialisé) dans la mesure où l'**identitaire** est perçu comme devant assumer les traits le caractérisant des points de vue sociolinguistique et socio-spatial.

Mises en rapport avec les parlures (et aux langues), la **frontière linguistique urbanisée**<sup>27</sup> concerne les espaces perçus/ vécus comme identifiant Autrui sur la base d'une centration sociolinguistique et la **limite linguistique urbanisée** rend compte de la diversification ou non des signaux divers (types d'interactions, accent, faits prosodiques, toponymisation, langue,...) engageant à identifier l'espace comme un territoire « identitaire » à prétention légitime plus langagier que social tant pour le locuteur que pour le groupe social auquel il s'apparie.

## 5 CONCLUSION

La territorialisation procède d'évidence des stratégies identitaires (Camilleri, 1996) en ce sens qu'elle donne à percevoir la polymorphie de l'identité urbaine sous l'angle des divers types d'espaces (Cauvin, 1999) proprement relatifs à une ville : la mise en mots différenciée et située des parlures fait apparaître des espaces a) **normatifs** et partagés que les rapports à la dominance imposent à la communauté (par là-même, ils la fondent grandement comme le montre la nécessité de

(fin page 123)

---

<sup>26</sup> Lorenza Mondada (2000 : 141-155) montre avec pertinence comment la délimitation rend compte des attentes d'intelligibilité de l'espace par ses différents acteurs.

<sup>27</sup> C'est à dire relevant de l'urbanisation linguistique (Bulot, 2001b), concept qui « renvoie à une dislocation première et située des rapports entre la morphologie urbaine et la fonction sociale des espaces spécifiques d'un point de vue sociologique et, sur les aspects langagiers, à une recomposition complexe des espaces autour de la mobilité spatiale qui agit à la fois sur les comportements et les représentations sociolinguistiques. »

s'approprier la rive droite de Rouen pour faire cas d'une légitimité positive) mais également b) **singuliers** et différenciateurs dans la mesure où le locuteur collectif instauré use différemment de la confusion idéologique entre les espaces citadins, urbains et urbanisés<sup>28</sup>. De ce point de vue (et nous terminerons ainsi sur un faisceau d'hypothèses) : la confusion entre limites et frontières procède (dans notre acception) d'un espace citadin : elles sont sensées correspondre les unes aux autres, être fixes et objectivées<sup>29</sup>. Lorsqu'elles sont perçues comme stables c'est-à-dire comme la résultante des tensions entre groupes, elles relèvent d'un espace urbain et sont dès lors potentiellement disjointes<sup>30</sup>. Enfin, quand elles sont perçues comme subjectives (car liées aux usages situés des espaces), distinctes mais par ailleurs partagées par toute la communauté<sup>31</sup>, elles sont traces discursives du processus même de la territorialisation sociolinguistique.

## 6 BIBLIOGRAPHIE

J. BAUDRILLARD, La genèse idéologique des besoins, in Pour une critique de l'économie politique du signe, Gallimard, Paris, 1972, pp.60-94.

E. BAUTIER, *Pratiques langagières, pratiques sociales*, L'Harmattan, Paris, 1995, p.228.

C. BAUVOIS, T. BULOT, *Le sens du territoire : l'identification géographique en sociolinguistique*, in « Revue Parole » 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 1998, pp. 61-80.

(fin page 124)

---

<sup>28</sup> Ces termes ont été définis précédemment (Bulot, 2002a). Rappelons que : l'espace **citadin**, exprime la part descriptive et circonscriptible d'un espace que tous les locuteurs doivent s'accorder à reconnaître comme tel, que l'espace **urbain** se situe sur une confusion nécessaire entre un réel objectivé (les catégories citadines) et des pratiques discursives tendues au sein de la communauté sociale, et l'espace **urbanisé** est lié à la perception sociale de l'espace communautaire et aux discours exacerbant, sur une aire géographique réduite (celle de la communauté citadine), **la mesure de la distance sociale par la mise en mots de la distance linguistique**.

<sup>29</sup> La Seine partage ainsi la ville en deux rives dont il semble peu valide de contester la présence et les effets sur l'organisation socio-spatiale.

<sup>30</sup> Les Hauts de Rouen sont sur la rive droite d'un point de vue géographique mais est dit de la rive gauche d'un point de vue social

<sup>31</sup> La Seine pose une rive droite et une rive gauche dont les divers attributs (langagiers, sociaux, spatiaux, ethniques) sont perçus comme des signaux (des limites) alors qu'ils sont vécus comme des symboles (des frontières). La Seine devient un lieu de ville **perçu** comme un obstacle, un repère quasi chorotaxique et en même temps comme la justification de la proximité (on reste dans la même ville, le même espace communautaire institué, le même rapport à l'acceptation d'un pouvoir (Lamizet, 2002 : 26) autrement dit une limite, mais **vécu** comme instaurant la relation de distance –une frontière-, celle de la ségrégation nécessaire, de l'altérité radicale au sens d'une communauté au moins socio-langagière- que l'on veut prétendre homogène mais que l'on connaît hétérogène c'est à dire au moins hiérarchisé.

- C. BAUVOIS, *Locuteur masqué*, in M.L. MOREAU, *Sociolinguistique*, Mardaga, Sprimont, 1997, pp.202-203.
- C. BAVOUX, Quand des langues de grande proximité sont en contact : modalités d'existence et de coexistence, in J. BILLIEZ, *Contacts de langues*, L'Harmattan, Paris, 2003, pp. 25-35.
- S. BRANCA-ROSOFF *La sémantique lexicale du mot 'quartier' à l'épreuve du corpus Frantext (XIIe – XXe siècles)*, in « Langage et Société » 96, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2001, pp. 46-70.
- S. BORDREUIL, L'érosion des identités locales : problème ou solution ? À propos de l'agglomération marseillaise, in A. DONZEL (Dir.), *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté dans la région marseillaise*, Maison-Neuve et Larose, Paris, 2001, pp. 141-150.
- T. BULOT (Dir.), *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 235.
- T. BULOT, La production de l'espace urbain à Rouen: mise en mots de la ville urbanisée, in T. BULOT (Dir), *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 39-70.
- T. BULOT, *Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne'*, in « Diversité Langues » VI (<http://www.telugu.quebec.ca/diverscite> ) Télé Université du Québec, 2001a, p. 21.
- T. BULOT, *La construction de la référence communautaire : le français de référence au centre ville*, in « Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain » 27 (1-2), Louvain La Neuve, Peeters Verlag, 2001b, pp. 35-42.
- T. BULOT, L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? , in *Sociolinguistique urbaine (Variations linguistiques : images urbaines et sociales)*, « Cahiers de Sociolinguistique » 6, Presses Universitaires de Rennes2, Rennes, 2001c, pp.5-11.
- T. BULOT, *La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique*, in « Marges Linguistiques » 3, Marges Linguistiques, Saint-Chamas, 2002a, <http://www.marges-linguistiques.com/>, pp. 91-105.
- T. BULOT, *Langue urbaine et identité : spatialité et territorialisation linguistique*, Communication au Colloque Variation, catégorisations et pratiques discursives (Paris, les 12, 13 et 14 septembre 2002), 9 pages (2002b, à paraître dans les Actes)
- T. BULOT, *Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité*, in « Cahiers de Sociolinguistique » 8, Presses Universitaires de Rennes2, Rennes, 11 pages (2003, à paraître).
- C. CAMILLERI, Stigmatisation et stratégies identitaires, in *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, L'Harmattan, Paris, 1996, pp. 85-92.
- L.J. CALVET, *Les voix de la ville*. Payot, Paris, 1994, p. 309.
- M. CASTELLS, *La question urbaine*. Maspéro/Fondations, Paris, 1981, p. 526.
- C. CAUVIN, Propositions pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine », in « Cybergéo » 72, (<http://www.cybergegeo.presse.fr/geocult/texte/cognima.htm>), 1999.
- E. JURGEN, Préface in T. BULOT (Dir), *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp.7-14.
- B. LAMIZET, *Le sens de la ville*, L'Harmattan, Paris, 242 pages.
- M. MARIE, 'Les terres et les mots', une trajectoire dans les sciences humaines, in S. OSTROWETSKY *Sociologues en ville*, L'Harmattan, Paris, 1994, pp. 31-44.
- L. MONDADA, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, anthros, Paris, 2000, p. 284.
- M.-L. MOREAU (Ed.), *Sociolinguistique (concepts de base)*, Mardaga, Sprimont, p. 312.
- J. REMY, E. LECLERCQ, 1998, *Sociologie urbaine et rurale (L'espace et l'agir)*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 398.
- P. TIZON, *Qu'est-ce que le territoire ?*, in G. DI MEO, *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 1996, pp. 17-34.